



PHOTO D'ARCHIVES - MARTIN BOUFFARD

Conflit d'intérêts

Louis ROQUET dans la mire de Québec

EXCLUSIF

Le ministère des Affaires municipales analyse présentement la situation de possible conflit d'intérêts impliquant le directeur général de la Ville de Montréal, Louis Roquet, à la suite d'une plainte déposée par l'opposition officielle.

Marilou Séguin

seguinm@ruefrontenac.com

Dans une lettre envoyée à la Commission municipale du Québec au mois de mai, la chef de Vision Montréal, Louise Harel, se dit préoccupée par le cumul de fonctions du DG de la métropole.

En plus de son poste de directeur général, M. Roquet occupait au printemps plusieurs fonctions rémunérées à divers conseils d'administration «susceptibles de la placer en conflit d'intérêts à l'égard de son devoir de loyauté envers la Ville de Montréal», selon Mme Harel.

Une situation qui «mine la confiance» du public, estime l'opposition

M. Roquet est notamment président du conseil d'administration du Fonds des médias du Canada, et en date du 18 août, le Registre des entreprises indique qu'il est membre du conseil d'administration de la société Birks.

De plus, l'entreprise Louis L. Roquet et associés était toujours inscrite au Registre à cette date.

Dans sa lettre, la chef de l'opposition officielle demande à la Commission d'examiner «l'apparence de conflit d'intérêts» qui découle de cette situation, soulignant qu'elle «mine la confiance que les citoyens montréalais peuvent avoir à l'égard d'une haute fonction publique au service exclusif de l'intérêt général».

La demande a été envoyée à la Commission un jour après qu'une correspondance du vérificateur général de la Ville, Jacques Bergeron, a révélé que M. Roquet avait transmis à Telus un document strictement confidentiel issu du rapport du vérificateur et concernant l'entreprise.

Dossier transféré au Ministère

Bien que la mission de la Commission municipale soit d'agir comme tribunal et organisme administratif, enquêteur et conseiller, son président, Pierre Delisle, a achevé le dossier au coordonnateur

au traitement de plaintes du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, affirmant que la Commission ne possédait pas les pouvoirs nécessaires pour répondre à la demande.

Joint par RueFrontenac.com, le Ministère a confirmé qu'il se penchait actuellement sur le dossier, insistant sur le fait qu'à ce stade, il ne s'agissait pas d'une enquête mais d'une analyse.

Ce n'est qu'une fois cette analyse terminée que le bureau des plaintes pourra émettre ses conclusions et ses recommandations et, si nécessaire, commander une enquête en bonne et due forme.

Au printemps, un porte-parole de la Ville de Montréal a indiqué qu'il n'y avait pas de conflit d'intérêts possible impliquant M. Roquet «parce que les CA des entreprises ou des organismes sans but lucratif où il siège ne sont pas des fournisseurs de la Ville».

Il a expliqué que M. Roquet continuait de siéger en même temps qu'il est directeur de la Ville de Montréal «parce que cela lui permet d'apporter une expérience concrète au niveau des meilleures pratiques de gouvernance et de gestion».

EN MANCHETTES

Actualités | Vincent Larouche

Changement de garde: Marc Parent à la tête de la police de Montréal

Identifié par plusieurs comme le «candidat du changement», Marc Parent a été choisi par le maire Gérald Tremblay pour devenir le nouveau chef de la police de Montréal.

SUITE PAGE 3

Affaires | Marie-Eve Fournier

EXCLUSIF - La Ville renie ses engagements envers le Marché public Saint-Jacques

Les engagements pris par la Ville de Montréal pour assurer jusqu'en 2047 la vocation de marché public du Marché Saint-Jacques, près du parc LaFontaine, ne tiennent plus.

SUITE PAGE 5

Sports | Léandre Drolet

Bye-bye la championne! Dementieva éliminée

La Russe Elena Dementieva ne pourra répéter son exploit de l'an dernier à Toronto puisqu'elle s'est inclinée en deux manches de 7-6 (7/3) et 6-4 contre la Chinoise Jie Zheng dans un match âprement disputé sur le court de la Banque Nationale, jeudi après-midi



SUITE PAGE 8

JOHRA KALEKI LIBÉRÉE en attendant son procès

Après avoir été maintenue en détention dans l'attente de son procès par un juge de la Cour du Québec, Johra Kaleki, cette mère qui aurait tenté de poignarder à mort sa fille de 19 ans dans ce qui a les apparences d'un crime d'honneur, vient tout juste d'être libérée par un juge de la Cour supérieure.

David Santerre

santerred@ruefrontenac.com

Le juge de la Cour supérieure Martin Vauclair a décidé que le juge Salvatore Mascia avait erré en considérant que la remise en liberté de la mère minerait la confiance du public envers le système de justice.

On ne peut relater les faits de la cause, puisqu'une ordonnance de non-publication des faits de la preuve, usuelle à ce stade dans la quasi-totalité des procédures judiciaires, a été décrétée au début de l'enquête sur remise en liberté devant le juge Mascia.

La mère d'origine afghane est accusée d'avoir, le 13 juin dernier à Dorval, tenté de tuer sa fille de 19 ans, Bahar Ebrahimi. La police

avait avancé la thèse du crime d'honneur pour expliquer son geste.

Sans entrer dans les détails de son récit, le juge Vauclair s'est appuyé en bonne partie sur le témoignage de la victime, qui a fait devant lui sa première sortie publique depuis le drame, la semaine dernière, et qui a parlé en faveur de sa mère, pour renverser la décision du juge Mascia.

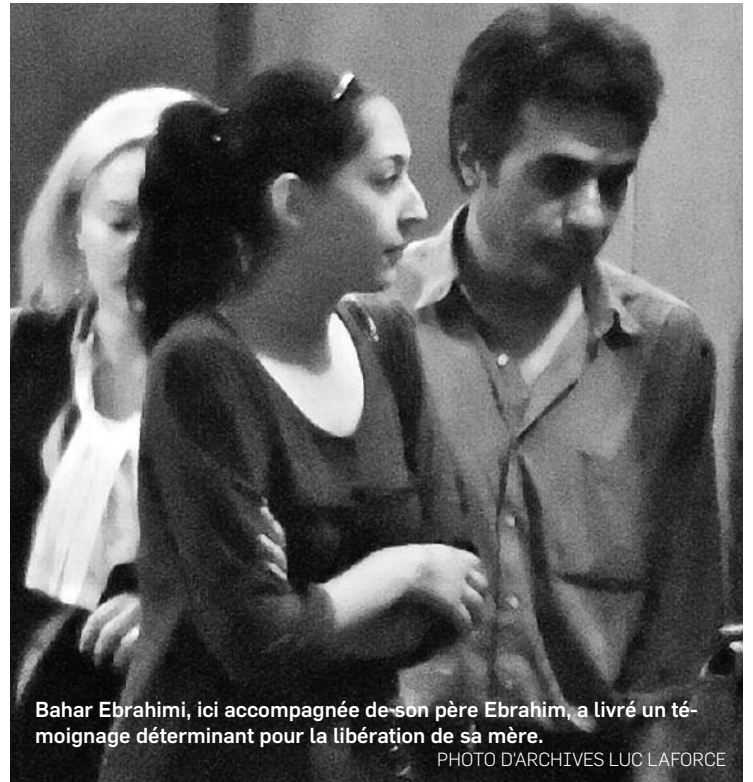
Selon lui, un public bien informé comprendrait pourquoi il décide de libérer la femme. Le hic, c'est que l'ordonnance de non-publication empêche le public d'être bien informé.

Johra Kaleki, dans le box des accusés, et son mari, Ebrahim Ebrahimi, présent dans la salle

d'audience, se sont regardés en souriant et en pleurant discrètement à l'annonce de sa libération.

La femme ne pourra toutefois rentrer vivre dans sa maison. Elle devra plutôt demeurer chez une amie d'ici à la fin des procédures, et ne pourra voir sa fille qu'en pré-

sence d'un adulte responsable. Quant à ses autres enfants, mineurs, elle pourra les voir sous la supervision d'un membre de la Direction de la protection de la jeunesse.



Bahar Ebrahimi, ici accompagnée de son père Ebrahim, a livré un témoignage déterminant pour la libération de sa mère.

PHOTO D'ARCHIVES LUC LAFORCE

L'OCTOGÉNAIRE SHERBROOKOISE a été tuée à l'arme blanche

Réjeanne Pelletier-Charrette, cette Sherbrookoise de 82 ans disparue vendredi dernier et dont le corps a été retrouvé mardi dans un boisé, a été assassinée à l'aide d'une arme blanche.

Vincent Larouche

larouchev@ruefrontenac.com

C'est ce qu'a confirmé la Sûreté du Québec jeudi, grâce à une autopsie pratiquée sur sa dépouille.

«C'est ce que je peux vous dire pour tout de suite. Pour le reste, à notre niveau, l'enquête est toujours en cours et nos enquêteurs sont à la recherche d'éléments qui pour-

raient permettre de reconstituer le fil des événements», a expliqué à Rue Frontenac le sergent Guy Lapointe, de la SQ.

Pour l'instant, un adolescent de 16 ans est accusé d'enlèvement et de séquestration dans cette affaire, mais pas de meurtre.

Le jeune en fugue du centre jeunesse avait été vu en train de faire du porte-à-porte jeudi le 12 août, près de chez la victime, dans le secteur Rock Forrest, peu avant qu'elle ne disparaisse. Il a été arrêté après la diffusion d'un avis de recherche.

La voiture de la victime a quant à elle été retrouvée cette semaine dans le stationnement d'un supermarché Maxi de Sherbrooke.

À lire sur RueFrontenac.com chaque fin de semaine les chroniques DÉTENTE

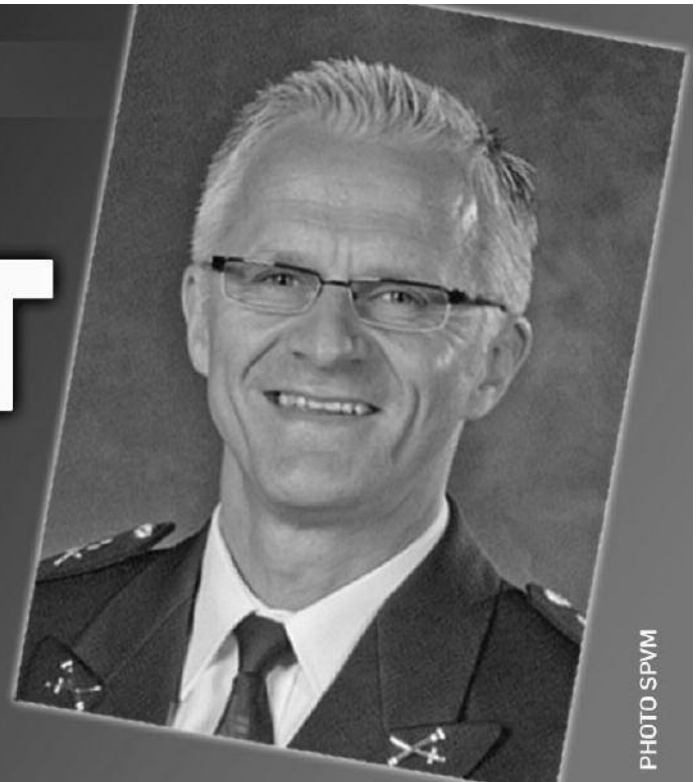


Ville de Montréal

MARC PARENT

Nouveau chef de police

Identifié par plusieurs comme le «candidat du changement», Marc Parent a été choisi par le maire Gérald Tremblay pour devenir le nouveau chef de la police de Montréal.



Le maire en a fait l'annonce jeudi après-midi en conférence de presse à l'hôtel de ville. Celui qui était jusqu'ici directeur du service à la communauté de la région Nord et responsable du dossier de l'emploi de la force au SPVM a été préféré à l'assistant-directeur Jean-Guy Gagnon, bras droit du chef sortant Yvan Delorme perçu comme le candidat de la continuité.

Des cinq candidats initiaux pour remplacer le chef sortant, la liste

avait été réduite à deux officiers finalistes par un comité d'élus de tous les partis. Sur les cinq candidats initiaux, Marc Parent et Jean-Guy Gagnon sont les deux seuls qui résident à Montréal, a précisé le maire, ce qui représentait un avantage.

«Même que l'avantage que Jean-Guy Gagnon avait, c'était que lui il est né à Montréal», a précisé M. Tremblay.

Le maire a refusé de dire pour quelles raisons précises Marc Parent a finalement été choisi, précisant que le choix a été «très difficile» vu la grande qualité des deux candidats.

Il a toutefois dit avoir rencontré les deux finalistes pendant plusieurs heures pour discuter d'une foule de préoccupations dont le bilan routier, la gestion des manifestations, le «rapprochement avec les communautés», les squeegees, les gangs de rue, le profilage racial, la mission du groupe anti-gang Éclipse, la confiance des troupes envers la

direction, la commercialisation des services et les relations avec le syndicat des policiers.

«Si j'avais à résumer, Marc Parent a une vision et une mission qu'il veut mettre en place au plus vite, en plus d'avoir un leadership social et d'être très près des groupes communautaires», affirme M. Tremblay.

La Fraternité des policiers avait exprimé clairement qu'elle souhaitait un changement de garde et un renouveau à la direction, mais le maire assure que cela n'a pas joué en défaveur de Jean-Guy Gagnon.


Le choix du maire devra maintenant être avalisé par la Commission de la sécurité publique, le conseil municipal, le conseil d'agglomération et, enfin, le ministre de la Sécurité publique. Ces étapes ne sont toutefois que des formalités, et le choix du maire ne risque pas d'être contesté.

Réagissant par voie de communiqué de presse, le président de la Fraternité des policiers et

policiers de Montréal, Yves Francoeur, a affirmé que la nomination d'un nouveau directeur du SPVM ne réglera pas automatiquement tous les problèmes du corps policier.


«Le service de police de Montréal souffre d'un sous-financement chronique, conséquence directe des décisions budgétaires du maire. Le prochain directeur a de grands défis devant lui. Le premier de ces défis est de redonner au SPVM les ressources nécessaires pour faire face à la réalité montréalaise», a-t-il dit.

Le syndicaliste demande au prochain directeur de réclamer rapidement au maire Tremblay et aux élus des ressources additionnelles pour le SPVM et de tourner la page sur l'ère Delorme. «Les policiers sur le terrain manquent de moyens et les Montréalais ne reçoivent pas le service auquel ils sont en droit de s'attendre», ajoute Yves Francoeur.



EN DIRECT ▶
sur votre iPhone ou votre iPod Touch
TÉLÉCHARGEZ notre application

▶ <http://ruefrontenac.os.ca/>



UN QUÉBEC ratatiné

Il fut un temps où les partis fédéraux devaient à tout prix séduire le Québec pour former un gouvernement. De nos jours, c'est le contraire. Le nouveau courant de pensée au Canada tient en quatre mots: au diable le Québec!

Marco Fortier

fortierm@ruefrontenac.com

Les célébrations entourant les 20 années de Gilles Duceppe aux Communes, ces derniers jours, ont créé un malaise à Ottawa. Les Canadiens considèrent le Bloc comme un éternel obstacle à la formation d'un gouvernement majoritaire. Tant que le Bloc sera dans le portrait, oubliez les gouvernements stables au Canada, disent les analystes. Et tous les sondages confirment que le parti de Gilles Duceppe rafferait une autre écrasante majorité si des élections avaient lieu aujourd'hui.

La tentation est grande, pour les partis fédéraux, de mettre une croix sur le Québec. C'est pas mal ce qu'ont fait les conservateurs depuis leur victoire électorale aigre-douce de l'automne 2008. Stephen Harper a eu beau reconnaître que les Québécois forment une nation, il reste figé à 10 députés au Québec

(les conservateurs ont gâché toutes leurs chances en commettant des erreurs grossières, mais c'est une autre histoire).

Il faut noter ici que la dernière visite de Stephen Harper au Québec remonte à... avril dernier, pour le temps des sucres!

Il fut un temps où les partis fédéraux devaient à tout prix séduire le Québec pour former un gouvernement, disais-je. Mais en boudant la «nation» québécoise, les conservateurs ont un autre plan derrière la tête. Voyez ainsi ce qu'en dit le sondeur John Wright, de la firme Ipsos: «Pourquoi Harper perdrait-il son temps au Québec? Ça ne donne rien», a-t-il affirmé dans une entrevue récente au site Web *The Mark*. (www.themarknews.com)

Un poids en déclin

L'analyste donne une bonne raison pour le Canada de tourner le dos au Québec. La meilleure raison, sans

doute: la création annoncée de 30 nouveaux sièges à la Chambre des communes, tous à l'extérieur du Québec. Pour mieux refléter la démographie actuelle, Ottawa s'est engagé à créer 18 nouveaux sièges en Ontario, sept en Colombie-Britannique et cinq en Alberta.

Il ne s'agit pas d'un complot du Canada anglais pour affaiblir la seule province francophone. Les Québécois s'affaiblissent eux-mêmes en faisant moins d'enfants que le reste du pays. La population du reste du Canada augmente plus vite que celle du Québec. Il est logique d'ajuster la composition de la Chambre des communes en conséquence.

Bien sûr, le déclin démographique du Québec représente un heureux hasard du point de vue canadien. Pour le sondeur John Wright, comme pour bien de ses compatriotes, les 30 futurs députés hors Québec détiennent la clé de l'avenir du pays. Ce sont eux qui permettront de former un gouvernement fédéral majoritaire susceptible d'affaiblir le Bloc québécois. Et d'affaiblir le Québec, disent les souverainistes.

Chose certaine, il est clair que la

nouvelle réalité démographique diminue l'influence du Québec au sein de la fédération.

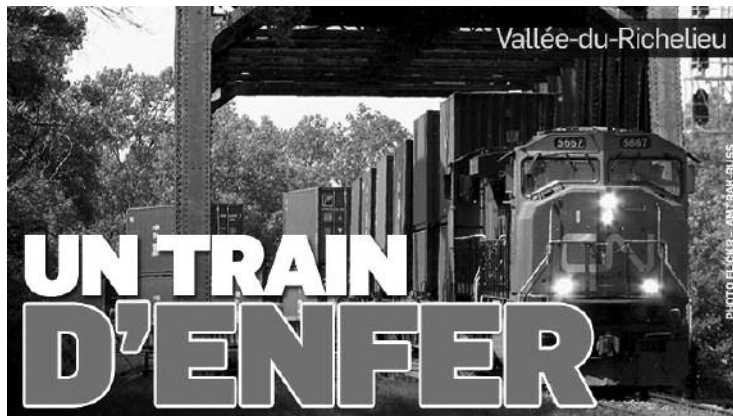
Gilles Duceppe et ses troupes mènent une bataille en règle contre la création projetée de ces nouvelles circonscriptions qui réduiront le poids du Québec au pays. La bataille paraît perdue d'avance.

Le reste du Canada a déjà été disposé, du moins sur papier, à accommoder la société distincte québécoise. L'accord de Charlottetown, bricolé en 1992 après l'échec retentissant de Meech, aurait garanti au Québec le quart des sièges à la Chambre des communes, peu importe les fluctuations démographiques.

On a vu l'enterrement de première classe qu'a subi Charlottetown d'un océan à l'autre, y compris au Québec. On connaît aussi le peu d'appétit pour des réformes accordant un statut particulier au Québec. «Le fruit n'est pas mûr», dit-on à Ottawa et à Québec.

On dirait même qu'il n'y a pas d'arbre pour faire pousser le fruit.

Le mouvement souverainiste, qui cherche par tous les moyens à raviver la flamme, trouvera peut-être ici un argument de poids: pourquoi rester dans un pays où la marge de manœuvre du Québec est condamnée à ratatiner?



Exaspérés par une augmentation sans précédent des vibrations causées par la quarantaine de trains qui passent quotidiennement dans leur cour, des citoyens de la Montérégie partent en croisade contre le Canadien National. Appuyés par les 13 maires de la MRC de la Vallée-du-Richelieu, ils exigent que l'entreprise corrige le tir dans les plus brefs délais.

Gabrielle Duchaine

duchaineg@ruefrontenac.com

«Ça affecte la qualité de vie», raconte Roger Tremblay, qui habite depuis 30 ans à quelque 500 pieds de la voie ferrée, dans la municipalité de Mont-Saint-Hilaire.

«Jusqu'à il y a environ deux ans, je

n'avais jamais eu à me plaindre. Les trains étaient bruyants, mais pas insupportables, dit-il. Maintenant, ça tremble tellement que les portes d'armoires cognent, le lit frappe contre le mur et la vaisselle bouge toute seule. Et c'est encore pire la nuit. Les premières fois, j'ai cru à un tremblement de terre.»

Il n'est pas seul dans ses récriminations. Des citoyens des villes d'Otterburn Park, Beloeil, McMasterville et Saint-Basile-le-Grand qui vivent jusqu'à un kilomètre des rails se plaignent des mêmes problèmes depuis quelques années. «C'est assez grave pour dégrader le confort de leurs résidences, indique le maire de Mont-Saint-Hilaire, Michel Gilbert. On ne connaît pas la cause, mais on est absolument certains qu'il y a une aggravation des vibrations.»

L'union fait la force

Après des initiatives locales de certaines municipalités auprès du CN, la MRC de la Vallée-du-Richelieu a décidé de faire front commun. «On s'est dit que comme on est plus gros tous ensemble, ils vont peut-être nous accorder un peu plus d'attention», explique le directeur général, Bernard Roy, qui vient de mettre la dernière touche à une lettre à l'attention de la compagnie ferroviaire. Il lui demande de cibler les causes des vibrations et d'y remédier à ses frais.

«On ne leur demande pas de changer les voies ou de mettre des roues en caoutchouc, ironise Roger Tremblay. On veut seulement qu'ils

se penchent sur la question.»

En entrevue avec Rue Frontenac, la porte-parole du CN, Julie Sénécal, a assuré qu'une rencontre avec la Ville de Mont-Saint-Hilaire, qui lui a envoyé une lettre en mai dernier, était prévue. Chose qui a été confirmée par le maire de la municipalité, qui a toutefois dû patienter quatre mois avant d'obtenir une réponse de l'entreprise.

«Et lorsqu'on aura reçu la lettre de la MRC, on va aussi communiquer avec eux, assure Mme Sénécal. On veut mieux comprendre la problématique et savoir à quel endroit exactement les gens sont touchés. Est-ce que c'est dans un secteur localisé? Est-ce que c'est très étendu?»

En attendant, la porte-parole évoque le sol très argileux de la région comme potentiel responsable des vibrations. Elle s'explique toutefois mal l'augmentation des vibrations rapportée par la population. «Le réseau est conforme, on fait des inspections visuelles deux fois par semaine et le poids ou la longueur des trains n'ont pas changé», dit-elle.

EXCLUSIF

Malgré ses engagements

La Ville abandonne le Marché Saint-Jacques

PHOTO LUC LAFORCE

Les engagements pris par la Ville de Montréal pour assurer jusqu'en 2047 la vocation de marché public du Marché Saint-Jacques, près du parc LaFontaine, ne tiennent plus. Malgré les annonces effectuées par les élus et le bail signé avec l'entreprise privée qui a mis la main sur l'édifice en 2007, le marché n'a plus rien de public, a découvert Rue Frontenac. Les travaux de réfection étant pratiquement terminés, une foule de commerces ont envahi l'espace.

Marie-Eve Fournier

fournierme@ruefrontenac.com

Situé à l'angle des rues Amherst et Ontario, le Marché Saint-Jacques a été vendu pour 2,3 M\$ à Investissements Rue Wolfe, filiale du promoteur immobilier Rosdev. Une décision qui a «excessivement déçu» la Corporation de gestion des marchés publics de Montréal (CGMPM), tient à souligner son PDG, Marc Angers. Cette corporation a comme mandat de sous-louer à des producteurs agricoles les espaces dans les marchés publics que la Ville lui loue.

La privatisation complète du Marché Saint-Jacques résulte de l'impossibilité pour Rosdev de louer l'espace extérieur à la CDMPM tout en louant l'intérieur à divers commerces comme la boulangerie Première Moisson, analyse Marc Angers.

Cette situation est déplorable pour le marchand de fruits et légumes Claude Plouffe, qui a dû quitter l'espace extérieur après 28 ans mais elle ne l'étonne guère. «Ils ont réalisé que ce qu'ils ont signé il y a quatre ans ne pouvait

pas fonctionner. Car les détaillants qui ont loué à l'intérieur de l'édifice voulaient de l'espace à l'extérieur pour leur terrasse. C'est pour ça qu'ils (Rosdev) ont bypassé les ententes prises à l'époque.»

«Ils (Rosdev) sont allés voir la Ville, la Ville est venue nous voir et on a résisté longtemps, raconte M. Angers. Mais Rosdev a mis des bâtons dans les roues à nos producteurs en leur coupant l'accès à l'eau et à l'électricité. On en est venu à la conclusion que ce n'était plus gérable. Que le mal était fait, puisque l'immeuble avait été vendu. On a donc décidé de se retirer de la gestion du terrain. Ç'aurait été une guerre juridique et on n'en a pas les moyens, nous sommes sans but lucratif.»

Les élus avaient donné des garanties

Lors de la vente de cet immeuble historique construit en 1931, la Ville avait pourtant tenté de rassurer tout le monde en précisant que l'entente avec Investissements Rue Wolfe comportait des garanties quant à la vocation du site.

«Cette transaction amène le nouveau propriétaire à conserver la vocation de marché public en louant (gratuitement) la partie extérieure de l'immeuble à la Ville jusqu'en 2022», avait commenté Frank Zampino, alors président du comité exécutif et responsable des finances à la Ville de Montréal, dans un communiqué daté du 6 novembre 2006.

En outre, cette condition était assortie de cinq options de renouvellement d'une durée de cinq ans chacune, «de manière à respecter l'entente intervenue avec la Corporation de gestion des marchés publics de Montréal, qui exploite déjà cet espace.» Ce qui nous amène en 2047.

Le conseiller du district Sainte-Marie-Saint-Jacques, Sammy Forcillo, avait pour sa part indiqué que «la conservation et le renforcement de la vocation de marché alimentaire et public bénéficiera aux résidents du quartier», qui profiteront de services d'approvisionnement additionnels.

Or, malgré toutes les «obligations du locateur» inscrites dans le bail signé par la Ville et l'acquéreur, le Marché Saint-Jacques aurait déjà dû être rayé de la liste des marchés publics de Montréal, affirme Isabelle Létourneau, directrice des communications de la CGMPM. «Officiellement, on a encore un lieu avec le site extérieur mais c'est en train d'être coupé», résume-t-elle. «Nous avons encore un bail mais on cherche une façon de le résilier», précise Marc Angers.

Dans le bail, il est notamment précisé, au point 3a) que le locateur «doit donner libre accès aux Lieux Loués aux employés du Locataire (la CGMPM) ainsi qu'au public, en tout temps pendant la durée du présent bail». L'article 3b) mentionne que Rosdev doit «permettre au Locataire de sous-louer les Lieux Loués». Et qu'à cette fin, le Locateur «reconnait que La Corporation de gestion des marchés publics de Montréal exploite présentement un marché public sur les Lieux Loués.»

Les points suivants indiquent que Rosdev doit chauffer les lieux et fournir l'électricité nécessaire à l'utilisation des Lieux Loués selon les besoins du Locataire. Ce qui n'a pas toujours été fait, selon la CGMPM.

Réplique de la Ville

À la Ville de Montréal, le porte-parole Gonzalo Nunez a indiqué à Rue Frontenac dans un courriel que la Ville et le propriétaire de l'immeuble «ne remettent pas en question la vocation de marché public actif dans le secteur de l'alimentation» et précise que «d'ailleurs, c'était une condition de vente de l'immeuble».

«Les ententes existantes confirment le maintien de la vocation de marché actif dans le secteur de l'alimentation, tant pour le rez-de-chaussée du bâtiment que pour la partie extérieure du bâtiment réservée aux commerces d'alimentation», ajoute-t-il.

Chez Rosdev, le responsable du dossier, Alan Abramowicz, ne nous a pas rappelé. Mais une autre personne ne pouvant être identifiée a mentionné qu'il n'y avait plus de marché public parce que plusieurs «excellents joueurs» ont loué les espaces à l'intérieur. «On n'a pas besoin du soutien des marchés publics.»

Depuis la création de la CGMPM en 1993, «cinq ou six» marchés publics ont disparu du paysage montréalais, selon Marc Angers. Mis à part la privatisation du Marché Saint-Jacques, la plus récente fermeture d'un marché public remonte à il y a deux ans. Il s'agit du marché sur la place D'Armes, fermé en raison de travaux de réfection. Il a été décidé par la Ville que le site ne retrouverait pas son ancienne vocation, affirme la CGMPM.

CALVILLO TOMBÉ, Whitaker abat les Bombers

Les Alouettes ont remporté une 13^e victoire de suite au stade Percival-Molson en défaisant les Blue Bombers de Winnipeg 39 à 17, jeudi soir, mais leur vétéran quart Anthony Calvillo, qui porte le numéro 13, a quitté le stade en civière (voir autre texte) après avoir été victime d'un sac d'Odell Willis, à 10:08 minutes du deuxième quart.



Calvillo, qui a été transporté à l'Hôpital général de Montréal, donnait l'impression d'avoir subi une sévère commotion cérébrale, mais le président Larry Smith a plus tard déclaré au réseau TSN qu'il avait été victime d'une blessure aux côtes.

Quoi qu'il en soit, Calvillo, qui a égalé un record d'équipe en disputant un 218^e match avec les Alouettes, a été incapable de quitter le terrain sans aide.

Il est resté étendu de longues minutes avant de se relever avec le soutien de coéquipiers et des soigneurs. Il marchait très lentement, paraissait très étourdi et n'a fait qu'une dizaine de pas avant de s'étendre de nouveau au sol.

Il a fallu cette fois lui faire quitter le terrain sur une voiturette.

Deux touchés de Green

Avant d'être blessé, Calvillo a lancé deux passes de touché à S.J. Green et a vu 13 de ses 21 tirs captés pour des gains de 164 verges. C'est Chris Leak qui lui a succédé au poste de quart et il lui a fallu un certain temps avant de se sentir à l'aise.

Il a terminé le match avec 99 verges de gains par la voie des airs (10 en 15) et une belle course

de 14 verges à l'issue de laquelle il a un peu irrité les défenseurs des Blue Bombers en imitant l'alligator de son alma mater, les Gators de la Floride.

La défense s'illustre

Les Alouettes menaient 24 à 0 lorsque Calvillo a été blessé et c'est la défense qui a maintenu l'équipe dans le match, même si les Blue Bombers sont parvenus à réduire l'écart à sept points (24 à 17), au troisième quart.

Son touché a été le premier du match et a été préparé par John Bowman et Ramon Guzman.

Bowman a d'abord agrippé Jyles profondément dans sa zone, Guzman lui a fait perdre le ballon, que Cox a récupéré, à 9:51 minutes du premier quart.

Puis Green a marqué deux fois dans un intervalle de 2:09 minutes au début du deuxième quart, sur des passes de 10 et 35 verges de Calvillo. Il s'agissait de ses cinquième et sixième touchés de la

piège, au premier quart, et une autre belle course de 22 verges en fin de match.

Fait à souligner, Ben Cahoon a saisi quatre passes, pour un total de 42 verges, et a prolongé à 135 matchs sa séquence avec au moins une passe captée.

Il n'est plus qu'à deux matchs de Tony Gabriel (l'ancien ailier rapproché des Rough Riders d'Ottawa et des Tiger-Cats de Hamilton), qui occupe le deuxième rang de l'histoire à ce chapitre.



C'est à la suite de ce sac du quart réalisé à ses dépens par Odell Willis que le général à l'attaque des Alouettes, Anthony Calvillo, est tombé au combat.

PHOTOS HUGO-SÉBASTIEN AUBERT

En fait, elle a concédé un seul touché de 29 verges à Brock Ralph sur une passe de Steven Jyles, avec 49 secondes à jouer à la première demie. L'autre touché des visiteurs a été le résultat d'un retour de botté de dégagement de 74 verges de Jovon Johnson, à la fin du troisième quart.

Le joueur qui s'est le plus distingué en défense a été le secondeur Chip Cox, avec neuf plaqués, un sac, une passe rabattue et un touché après avoir récupéré un ballon échappé par Jyles et couru sur une distance de 14 verges.

saison, un sommet d'équipe qu'il partage avec Kerry Watkins.

Son premier touché a été préparé par une pénalité d'obstruction de 44 verges de Deon Beasley à l'endroit de Watkins.

Bon match pour Whitaker

Pour sa part, Brandon Whitaker, qui remplaçait Avon Cobourne, a marqué deux touchés importants au quatrième quart sur une course de 19 verges en plein centre de la ligne et une autre de 10 verges.

Il a aussi réalisé un beau gain de 35 verges à la suite d'une passe

Mentionnons aussi que les Blue Bombers ont couru à leur perte en raison des deux échappés perdus par Jyles et de trois longues passes dans les mains échappées par Adarius Bowman (deux) et Terrence Edwards.

Les Alouettes ont momentanément repris seuls le premier rang de la section Est avec une fiche de 6-2. Ils auront congé la semaine prochaine et disputeront leur prochain match en recevant les Lions de la Colombie-Britannique, le vendredi 3 septembre.

PRICE

est numéro un... au RODÉO!

La Terre continue de tourner dans l'univers de Carey Price. Toujours sans contrat à moins d'un mois du camp d'entraînement, le gardien numéro un du Canadien gagne de l'argent de poche en participant à des épreuves de lasso dans des compétitions de rodéo.

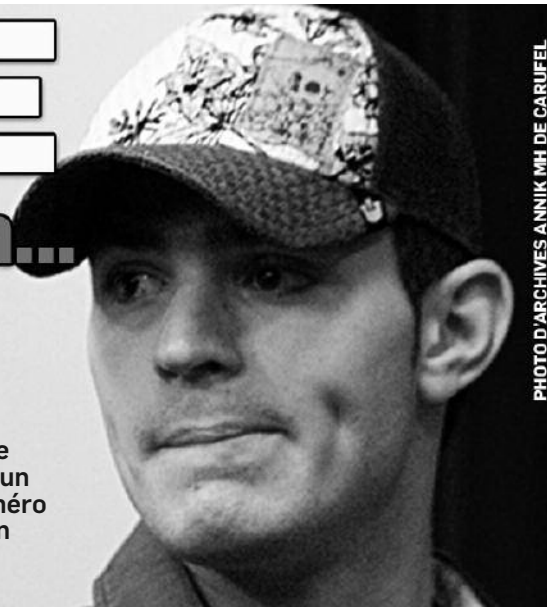


PHOTO D'ARCHIVES ANNIK MH DE CARUFEL

Marc de Foy

defoym@ruefrontenac.com

Remarquez bien que c'est son droit et qu'il n'a pas besoin de ça pour vivre. Reste qu'il s'expose à des risques de blessure.

Verriez-vous ça s'il fallait qu'il se blesse?

La direction du Canadien, qui a tout misé sur lui en échangeant Jaroslav Halak, serait dans de beaux draps!

Premier dans sa catégorie

L'affection que porte Price au monde du rodéo est connue depuis

longtemps. Ce qu'on ne savait pas, c'est qu'il se tire plutôt bien d'affaire avec un lasso.

On le retrouve au premier rang chez les intercepteurs dans la prise du bouvillon en équipe dans la série Chilcotin de l'Association de rodéo de Colombie-Britannique. On peut même admirer une photo du jeune gardien de but, lasso en main, à dos de cheval, sur le blogue de Ron Reusch, un vétéran de l'information sportive montréalaise qui a été le premier à sortir la nouvelle.

Pour ceux qui se posent la question, l'intercepteur est celui qui attrape le bouvillon au lasso pour

ensuite enrouler l'autre extrémité du lasso au pommeau de sa selle afin d'arrêter l'élan de la bête qui fonce tête baissée, pendant que le talonneur s'affaire à lier les pattes de l'animal.

Non, je ne suis pas un expert en la matière. Il m'a fallu de l'aide.

Près de 1 000 \$ en bourses

Price totalise des gains de 934,57 \$, peut-on lire sur le site de Yahoo!

En juillet, dans son bled d'Anahim Lake, son duo a eu le meilleur sur 35 équipes alors que son co-équipier a neutralisé les pattes d'un bouvillon en sept secondes. Cette

capture a valu une bourse de 634,57 \$ à Price.

Plus tôt ce mois-ci, Price et son acolyte ont empoché 300 \$ chacun avec une capture réalisée en un temps total de 15,4 secondes, disposant de 35 opposants.

Sur les traces de Brian Savage ?

Les prochaines compétitions auront lieu en fin de semaine à Alexis Creek, mais on ne sait pas si Price en sera.

Pierre Gauthier devrait peut-être aller y faire un tour. Qui sait, il pourrait y attraper Price au lasso...

À moins que Price se dise prêt, comme Brian Savage l'avait fait lors d'une négociation difficile avec le Canadien il y a plusieurs années, à se réorienter dans autre chose.

Fort de son passé de champion golfeur junior, Savage s'était égaré dans le bois en déclarant qu'il avait l'intention d'abandonner le hockey pour aller chercher sa carte de la PGA. Il avait vite mis cette idée de côté, mais il n'est jamais devenu le marqueur de 30 buts qu'il disait être dans ses pourparlers avec la direction du Tricolore.

Dans le cas de Price, il reste quatre semaines avant l'ouverture du camp d'entraînement, mais il y a déjà deux mois que Jaroslav Halak est parti.

Gauthier devrait peut-être suivre des cours accélérés de maniement de lasso.



Très heureux de la décision de la Cour d'appel dans le dossier de son fils Mark, Guy Lafleur était de passage à Sherbrooke pour participer au tournoi de golf de Valeurs Mobilières Desjardins, lequel a permis d'amasser 35 000\$ pour Leucan-Estrie.

André Rousseau

rousseaua@ruefrontenac.com

Fidèle à lui-même, il a répondu à toutes les demandes de ses admira-

teurs et il ne s'est pas fait prier pour donner son opinion sur les récentes décisions prises par la direction du Canadien. Il est bien connu que «Flo-

wer» ne craint pas de dire tout haut ce que les autres pensent tout bas.

Selon lui, le jeune gardien de but Carey Price aura beaucoup de pression sur les épaules à la suite du départ de Jaroslav Halak pour Saint Louis.

«Je trouve qu'ils ont échangé Halak beaucoup trop vite, a-t-il confié au journaliste Sébastien Lajoie. Je l'aurais gardé jusqu'aux fêtes et ensuite j'aurais peut-être fait un choix. Là, il est parti et Cédric Desjardins aussi (à Tampa Bay).

«Price aura beaucoup de pression sur les épaules. C'est peut-être pour ça qu'il n'a pas encore signé son contrat. Il a le beau jeu devant lui. Il est assis sur ses lauriers et on lui a donné le gros bout du bâton.»

Une flèche à Gauthier

L'ancien numéro 10 s'inquiète également de la faible représentation québécoise au sein du Tricolore.

«Il en reste combien dans l'équipe?, demande-t-il. Partout où Pierre Gauthier est passé, que ce soit à Québec, à Ottawa ou à Anaheim, il avait une préférence pour les joueurs européens. Ça m'inquiète à long terme. Si jamais Québec obtient une équipe dans la LNH et qu'ils ont plus de francophones que Montréal, ça va jaser dans les chaumières.»

Selon Lafleur, le Canadien devrait faire un plus grand effort pour bien encadrer ses recruteurs au Québec. Par contre, il se réjouit de la nomination de Serge Boisvert, un jeune homme qui possède une bonne tête de hockey.

Enfin, il a remercié le public pour son appui indéfectible pendant que son dossier traînait devant les tribunaux.

Voilà qui devrait alimenter les tribunes radiophoniques durant quelques jours!

Coupe Rogers

Au tour de la championne de plier bagage

La Russe Elena Dementieva ne pourra répéter son exploit de l'an dernier à Toronto puisqu'elle s'est inclinée en deux manches de 7-6 (7/3) et 6-4 contre la Chinoise Jie Zheng dans un match âprement disputé sur le court de la Banque Nationale, jeudi après-midi.



Il faut dire que Zheng, âgée de 27 ans, est diplômée de l'Académie des sports de Si Chuan et l'on sait tous que lorsque l'on sort de cette école... on en ressort plus fort.

Autodérision

Pour sa part, Dementieva, demi-finaliste à Roland-Garros, n'a pas démontré une grande force de caractère. Celle qui est classée huitième joueuse mondiale a perdu ses deux premiers services de la deuxième manche et elle n'a cessé de regarder son entraîneure — en l'occurrence sa mère — dans les gradins après chaque point. Elle affichait un sourire en guise de dérision à chaque coup raté, et on peut vous affirmer que c'est arrivé souvent. Elle est même allée jusqu'à s'applaudir après avoir expédié une balle facile dans le filet.

«J'ai eu des chances de briser son service au premier set, mais je n'ai pu conclure. J'aurais dû monter au filet plus souvent et prendre plus de risques. Je n'ai pas joué beaucoup de matchs cet été et cela a paru», a déclaré celle qui en était à sa 10^e présence à la coupe Rogers.

Après avoir perdu un troisième service dans le deuxième set pour tirer de l'arrière 1-4, la grande Russe de 1,80 m a mis en doute une décision d'un juge de ligne et s'est adressée longuement à l'arbitre du fond du court.

«Je ne veux pas parler du travail des juges de ligne et de l'arbitre, a déclaré Dementieva, médaillée d'or



Sortie du court passé minuit la veille, Jie Zheng a bien joué son rôle de Cendrillon, à un point tel que c'est la championne en titre qui a trouvé chaussure à son pied.

PHOTO ANNIK MH DE CARUFEL

Zheng, qui était sortie du court central passé minuit mercredi après un long match contre la Française Aravane Rezai, a fait preuve d'une résistance organique incroyable, résistant à tous les longs échanges pour s'imposer face à la quatrième tête de série.

«Elle m'a dominée, a déclaré Dementieva sans aucune hésitation, au sujet de la Chinoise qu'elle affrontait pour la première fois. Elle a bien joué et elle ne m'a pas semblé affectée par son long match de la veille. Je suis certes déçue du résultat, car j'aurais aimé jouer plusieurs matchs ici.»

La petite Chinoise, 24^e joueuse mondiale, s'est battue avec toute l'énergie du désespoir, sauvant trois balles de bris dans la neuvième partie de la première manche. Elle a bien laissé filer une balle de manche dans la partie suivante, mais elle s'est imposée dans le bris d'égalité après avoir pris une avance de 5-0.

aux Jeux olympiques de Pékin. Ça fait partie du jeu.»

Zheng a finalement mis un terme à la rencontre en convertissant sa quatrième balle de match.

Dementieva, qui totalise deux titres cette année, n'est pas reconnue pour avoir le meilleur service du circuit, mais elle a pourtant conservé un pourcentage de 70 pour cent sur sa première balle. Ce qui donne encore plus de crédit à Zheng.

Pause pour changer de vêtements !!!

Vera Zvonareva, huitième tête de série, a continué son petit bonhomme de chemin en battant la Hongroise Agnes Szavay en deux manches de 6-3 et 6-3.

Zvonareva a brisé le service de son adversaire à cinq reprises, dont trois fois dans la deuxième manche, ne concédant le sien que deux fois.

La Russe aura un peu plus de compétition au tour suivant puisqu'elle affrontera la Belge Kim Clijsters.

Pour sa part, Svetlana Kuznetsova (11^e) a dû revenir de l'arrière pour vaincre la Polonaise Agnieszka Radwanska 4-6, 6-1 et 6-3 sur le court central.

Kuznetsova a utilisé une vieille stratégie en demandant une pause... pour aller changer de vêtements !

Verrons-nous un jour une joueuse qui demandera une pause pour refaire son maquillage? On se tient aux aguets et on vous le fera savoir...